



EN PRÉPARATION...

Un **NOUVEAU** site pour **VOUS!**ARCHITECTURE
REPENSÉE.**L'AIR
DU TEMPS**

Temps de mobilisation!

CONVIVIALITÉ
➤ **AMÉLIORÉE.**➤ NAVIGATION
OPTIMISÉE.**Surveillez-le!**
alliancesprofs.qc.ca

© MADOC / Mario Jean

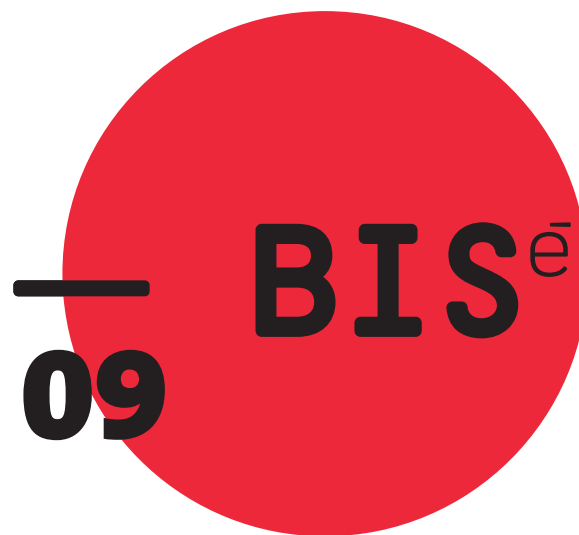
DISCUSSIONS AVEC LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Le mardi 10 octobre dernier, une délégation de membres de l'Alliance s'est présentée à la nouvelle école Irénée-Lussier, qui accueillait le premier ministre du Québec et le ministre de l'Éducation pour son inauguration. Nous avons manifesté devant l'établissement pour nous faire voir et exprimer notre mécontentement quant aux négociations en cours. Nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer le premier ministre Legault, la Sûreté du Québec s'étant bien acquittée de sa tâche pour le garder caché. Cependant, ma collègue Élyse Bourbeau et moi avons enfin eu la rencontre avec le ministre Drainville, qu'il nous avait promise il y a près d'un an. Bien sûr, nous avons dû lui rappeler cette promesse, lors de la conférence de presse tenue à l'ouverture de la Semaine pour l'école publique, mais il l'a tenue et il nous a accordé une vingtaine de minutes durant lesquelles nous avons pris soin de mettre en lumière des enjeux omniprésents dans nos écoles publiques montréalaises.

SUJETS ABORDÉS

Nous avons d'abord discuté de l'école à trois vitesses, pour faire écho à un [article](#) de Marie-Ève Morasse dans *La Presse* du 10 octobre, de l'impact de certaines particularités des projets particuliers et des programmes réguliers sur le quotidien des profs, notamment au secondaire. Je dois avouer que monsieur Drainville a été attentif et a pris beaucoup de notes à ce sujet. Il nous a d'ailleurs demandé quelle était la position du syndicat sur les projets particuliers. Nous lui avons rappelé que nous étions d'accord avec ces projets, à condition qu'ils soient accessibles à tous, sans égard aux résultats des élèves et à la situation économique des parents.

Au cœur des enjeux sur la négociation de notre prochaine *Entente nationale*, nous avons abordé la pénurie d'enseignantes et d'enseignants, causée par le manque d'attraction et de rétention du personnel, lui-même occasionné par nos mauvaises conditions d'exercice. Pour illustrer nos propos, nous lui avons présenté une impressionnante liste des noms – caviardée – des démissions au sein du Centre de services scolaire de Montréal.



Nous avons également évoqué les demandes « gratuites » exprimées dans notre dépôt syndical, notamment celle de pouvoir faire du télétravail lors des journées pédagogiques et d'effectuer notre travail personnel au lieu de notre choix. Non seulement cette demande peut-elle aider à concilier travail et vie personnelle et répondre aux enjeux liés au manque d'espaces (adéquats) pour effectuer notre travail personnel, mais elle affirme notre autonomie professionnelle et nous accorde de la confiance. Ce serait un bon début pour la valorisation de notre profession, qui ne coûte pas un sou de plus pour le gouvernement.

Nous avons bien sûr parlé des écoles vétustes dans lesquelles nous travaillons, à Montréal. Il a évidemment rétorqué que le gouvernement caquiste avait accordé plusieurs millions de dollars pour remédier à cette situation. Nous en convenons, cependant, il faudrait peut-être alléger les délais administratifs pour la construction ou la rénovation de bâtiments. La construction de la nouvelle école se discutait depuis 2008... Nous sommes en 2023 ! Un autre exemple flagrant est celui de l'école Sophie-Barat. Nous lui avons rappelé que nos écoles vétustes soulevaient des enjeux de santé et de sécurité au travail, mais aussi d'espace et d'environnement adéquat pour enseigner...et apprendre.

VRAIS ENJEUX

Nous aurions passé encore plusieurs heures pour discuter avec le ministre de l'Éducation des vrais enjeux liés à notre profession. Nous lui avons rappelé que les débats autour des toilettes mixtes étaient futiles comparativement

Suite en page 2.

BUDGET

ANNEXE LV (OU MESURE 15148)

Plusieurs annexes de l'*Entente nationale* comprennent des sommes d'argent afin d'améliorer le quotidien des enseignantes et enseignants. Ces annexes visent à soutenir les spécialistes, l'ajout de ressources pour les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage intégrés dans les classes ordinaires, etc. Bien que l'*Entente nationale* soit échue depuis mars dernier, les sommes reçues l'année passée ont tout de même été renouvelées pour l'année en cours. Lors des prochaines semaines, nous vous expliquerons chacune de ces annexes. Nous vous invitons à faire ventiler les sommes reçues à l'école en Comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE) et à rappeler à votre direction, au besoin, qu'elle est tenue de consulter le comité avant l'utilisation de ces sommes.

CETTE SEMAINE, ANNEXE LV (OU MESURE 15148)

Les sommes de cette annexe doivent soutenir les enseignantes et enseignants spécialistes au préscolaire et au primaire, soit celles et ceux enseignant l'anglais, les arts plastiques, la musique, les arts dramatiques, la danse et l'éducation physique.

Les directives entourant l'utilisation des sommes liées à l'annexe LV de l'*Entente nationale* semblent parfois varier d'un établissement à un autre. Ce que vous devez savoir, c'est que cette annexe vise à soutenir les spécialistes dans leur travail. Deux options sont prévues :

- 1) l'ajout de personnel en soutien aux élèves et à l'enseignante ou à l'enseignant spécialiste, notamment en lien avec la mise en application des mesures adaptatives ;
- 2) l'achat de matériel ou du temps de libération, notamment pour la préparation de matériel (au choix des enseignantes et enseignants concernés).

Nous vous suggérons donc :

- de mandater vos représentants du CPEPE pour demander à la direction de vous donner le budget qui est réparti à votre école. On parle, dans la majorité des cas, de plusieurs centaines de dollars par spécialiste. À titre d'information, le CSSDM nous a également déposé une ventilation par école de cette annexe. [Vous la trouverez en cliquant sur ce lien](#) ;
- d'organiser une consultation sous la responsabilité du CPEPE afin de prendre en note les demandes et revendications des collègues spécialistes puisque, comme mentionné précédemment, cette mesure vise à les soutenir de façon spécifique. Cette consultation pourrait être suivie d'une prise de position en assemblée syndicale ;
- de faire inscrire un point concernant l'annexe LV lors de la prochaine rencontre du CPEPE ou demander à la direction de tenir une rencontre sur ce point spécifique au besoin. Dans le processus d'échange qui découle de la consultation que la direction doit faire, vous devez présenter les suggestions qui auront été adoptées par l'assemblée syndicale.

En cas de difficulté, de manque d'écoute de la direction ou de refus de considérer les propositions que vous ferez, vous devrez lui demander de fournir les raisons pertinentes qui motivent ses positions avant qu'elle mette sa décision en application. Elle y est tenue. Ses motifs doivent être confirmés par écrit dans un délai de 15 jours ouvrables (clause 4-1.06 de la *Convention collective locale*). Nous vous invitons à ce stade à [contacter l'Alliance](#) pour que nous puissions vous soutenir.

Enfin, en tout temps ou en cas de doute en lien avec cette annexe, n'hésitez pas à communiquer avec le [membre du Conseil d'administration responsable de l'animation syndicale de votre établissement](#).

●
Sue Bradley, vice-présidente
Patrick Trottier, vice-président



Sébastien Bergeron, conseiller

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES — SOIRÉE DE NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES MEMBRES À STATUT PRÉCAIRE

— FGJ

L'Alliance organise une réunion à laquelle les enseignantes et enseignants à statut précaire de la formation des jeunes (FGJ) auront la possibilité d'élire les personnes déléguées qui pourront les représenter à l'Assemblée des personnes déléguées (APD), porter leur voix et faire connaître leur réalité.

Cette rencontre se tiendra en vidéoconférence Zoom **le lundi 6 novembre 2023, de 17 h à 18 h**. Elle permettra aux membres d'échanger et de procéder aux nominations.

Aucune expérience syndicale n'est requise pour vous présenter aux élections. La seule exigence est d'être membre en règle afin de devenir personne déléguée. Sachez par ailleurs que nous sommes là pour vous soutenir. Nous offrons notamment des formations pour vous guider dans votre rôle de personne déléguée.

Pour pouvoir participer à cette soirée, prière de vous inscrire **avant 15 h, le vendredi**

27 octobre 2023, en remplissant ce [formulaire](#).

En espérant vous y rencontrer !



●
Élyse Bourbeau, vice-présidente

DISCUSSIONS AVEC LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION (SUITE)

aux profs qui tiennent l'école publique à bout de bras. Des changements doivent absolument être apportés pour améliorer le système d'éducation et cela passe inévitablement par une *Entente nationale* respectueuse des enseignantes et des enseignants. Nous l'avons exhorté à utiliser le pouvoir qu'il a pour influencer le comité patronal de négociation. Élyse et moi avons parlé avec cœur de notre profession enseignante et avons apporté certaines solutions concrètes aux maux de l'éducation publique. Nous comptons maintenant sur le ministre pour poser des gestes concrets.

De notre côté, nous gardons le cap et continuons à exercer nos moyens de pression pour que les correctifs nécessaires soient apportés à nos conditions de travail !



●
Catherine Beauvais-St-Pierre,
présidente

Info NÉGO 2023

CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS ET BOYCOTTAGE

L'Alliance a reçu de l'information indiquant que certains établissements avaient décidé de boycotter le Conseil d'établissement (CE), en justifiant qu'il s'agissait là d'un moyen de pression exercé dans le cadre de la négociation pour le renouvellement de l'Entente nationale des enseignantes et enseignants. Or, **le plan d'action ne prévoit pas le boycottage des conseils d'établissements ni d'aucun autre comité conventionné.** Le CÉ, le Comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE), le Comité local de perfectionnement (CLP) et le Comité des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CEEREHDAA) ne font pas l'objet de boycottage de la part des profs membres de l'Alliance. Nous vous invitons donc, si ce n'est déjà fait, à élire dès aujourd'hui vos représentants à ces comités. Des outils pour vous aider à communiquer nos revendications et demander l'appui du CÉ vous seront prochainement envoyés.

Par ailleurs, vous **devez refuser de participer à tout comité non conventionné**, même si de la reconnaissance de tâche ou des libérations sont offertes. Nous devons démontrer notre unité et envoyer un message commun. Nous utiliserons nos heures comprises dans nos autres tâches professionnelles (ATP) pour corriger, planifier et nous concerter, et ce, jusqu'au moment où nous allons obtenir une entente qui améliore de manière concrète les conditions d'enseignement.

D'autre part, précisons également que le boycottage de l'organisation des activités étudiantes touche toute activité organisée en dehors des cours que nous donnons dans nos locaux de classe. La direction pourrait toutefois inscrire dans votre tâche éducative la surveillance d'une telle activité. Ce serait acceptable, si vous vous limitez à cette tâche. Les activités que nous organisons dans le cadre de nos cours, dans nos locaux, sont du ressort de notre travail pédagogique et ne font pas l'objet de boycottage. Les services directs à l'élève, comme la récupération, l'encadrement, le tutorat ou l'aide aux devoirs ne font pas non plus l'objet d'un boycottage de la part des enseignantes et enseignants.

INAUGURATION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE IRÉNÉE-LUSSIER

Le 10 octobre dernier, les membres du GAME ont répondu à l'appel des enseignantes et enseignants de l'école secondaire Irénée-Lussier

du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Ils étaient présents pour accueillir le premier ministre du Québec, François Legault, et le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, lors de l'inauguration de la nouvelle école. L'action de visibilité a permis de rappeler aux dirigeants et à la population notre détermination à améliorer les conditions d'enseignement dans nos écoles publiques.

PIQUETAGE

Plusieurs équipes syndicales locales ont, aux quatre coins de Montréal, tenu une activité de piquetage symbolique le mercredi 11 octobre dernier. Commencez dès maintenant à vous organiser pour l'action de piquetage prévue le 25 octobre prochain devant tous les établissements du CSSDM. Partagez des photos et vidéos sur les réseaux sociaux en prenant soin d'identifier les comptes de l'Alliance pour que nous puissions à notre tour les partager.

LE GAME

Le Groupe d'action militante enseignante (GAME) de l'Alliance est toujours à la recherche de personnes pour nous soutenir dans nos actions, que ce soit pour manifester, pour installer du matériel ou pour nous aider à rejoindre le plus de membres possible. Vous avez le goût d'approfondir votre expérience syndicale et de rencontrer d'autres profs mobilisés? Que vous soyez membre de longue date à l'Alliance ou que vous veniez d'arriver, donnez-nous votre nom au mobilisation@alliancesdesprofs.qc.ca!

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**
Marie Contant, vice-présidente
Alexis Richard, conseiller



CONSULTEZ LE SITE DE L'ALLIANCE POUR ENCORE PLUS DE PHOTOS DES MEMBRES EN ACTION !



ACTION DE VISIBILITÉ DU 11 OCTOBRE

Photos : Courtoisie



Écoles Barthélemy-Vimont et Camille-Laurin



École Gilles-Vigneault



École Christ-Roi

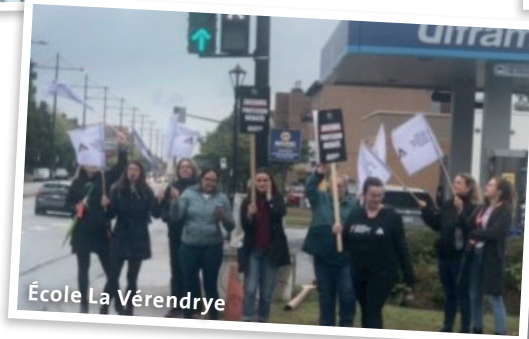


Écoles Coeur-Immaculé-de-Marie et St-Jean-de-Matha



École du Petit-Chapiteau

▲ Les profs de l'école Christ-Roi sont collectivement allés remettre à leur direction la lettre dénonçant le fait qu'ils sont sans contrat de travail depuis 6 mois.



École La Vérendrye



École La Visitation



Écoles St-Clément, St-Nom-de-Jésus, St-Jean-Baptiste-de-la-Salle et Chomedey-de-Maisonneuve



École Judith-Jasmin



École Bedford



Centre Pauline-Julien



Écoles Louis-Joseph-Papineau et Marie-Rivier



Écoles Lucille-Teasdale et St-Pascal-Baylon



École Marie-de-l'Incarnation



École St-Arsène



École St-Donat



École Ste-Claire



École Ste-Jeanne-d'Arc



Écoles Ste-Lucie et Montcalm



École St-Henri



École St-Justin et annexes



École St-Léon-de-Westmount



École Fernand-Séguin



École internationale de Montréal



École François-de-Laval



École Boucher-de-la-Bruère



École St-Fabien



École St-Gérard



École Dollard-des-Ormeaux



École Jeanne-LeBer



École Madeleine-de-Verchères



École Léonard-de-Vinci



École Philippe-Labarre

